



ROANNAIS AGGLOMÉRATION, ENVIRONNEMENT

UN NOUVEL OPÉRATEUR POUR LES BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES

Le territoire de Roannais Agglomération compte 36 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques, déployées depuis 2016.

Publié le 22 octobre 2020

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Elles sont **disponibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24**. Suite à l'arrivée d'un nouvel opérateur, la société Easy Charge, leur accès a évolué.

Il se fait désormais **via une carte d'abonnement ou l'application Eborn sur smartphone**, qui permet de localiser les bornes et de déclencher toute recharge. Pour **créer un compte, direction le site eborn.fr**. Les recharges peuvent encore se faire via l'ancienne carte Mobiloire. La **gratuité est assurée jusqu'à fin 2020**.

Dès le 1er janvier 2021, les **tarifs s'adapteront aux besoins des consommateurs avec une facturation à l'énergie consommée**.

À noter ! À Roanne, le stationnement est totalement gratuit pour les véhicules 100 % électriques (sauf parkings Hôtel de ville et Multiplexe).



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

